

Les années 70: décennie des "loubards"?

Philippe CHASSAIGNE

Université François-Rabelais, Tours

Les années 70 furent-elles, en France, la « décennie des loubards » ? On est en droit de le penser : non seulement le terme lui-même fit son apparition dans les dictionnaires en 1973, mais il connut ensuite une fortune incontestable, au vu des articles de presse et ouvrages consacrés au « phénomène-loubard ». En 1977, le chanteur Renaud obtenait un grand succès avec sa « Chanson du loubard » et inscrit définitivement son personnage « Gérard Lambert » en « type » du loubard dans l'imaginaire collectif. Pour autant, même si l'image du « loubard » paraît donc d'une certaine façon consubstantielle à la décennie (ou, à tout le moins, sa seconde moitié), il n'est pas inutile de s'interroger plus avant sur elle : que recouvre-t-elle exactement ? Ce qu'elle traduit – un renouveau de la préoccupation de la délinquance juvénile – est-il fondé, nouveau, ou, seulement – serait-on tenté de dire – le nouvel avatar d'une psychose sécuritaire, d'une « panique morale », plus ou moins récurrente d'une génération à l'autre ? Ce « loubard » qui inquiète de façon plus ou moins aigue dans les années 70, qui est-il ? Quels sont ses signes distinctifs ? En quoi est-il, ici aussi, « nouveau » par rapport aux figures précédentes de la délinquance juvénile ?

Les jeunes sont les premières victimes des changements sociaux, sociétaux et économiques qu'un pays peut connaître. Si tel fut le cas pour les jeunes dans la France des années 1970, un phénomène semblable paraît se dessiner dans la Grande-Bretagne contemporaine. Le pays n'a pas connu, à proprement parler, l'équivalent de la « décennie des loubards », et la délinquance juvénile est présentée comme une manifestation plus récente d'une crise de la jeunesse britannique, un temps apaisée avec l'arrivée des travaillistes en 1997 mais ravivée avec la désaffection et la méfiance envers les personnages publics. Les incertitudes devant la dégradation économique entraînent chez certains jeunes des milieux prolétariens un phénomène comme celui du punk des années 1970.

Délinquance globale et délinquance juvénile dans la France des années 70

L'une des caractéristiques des années 70 est d'être une période de crise morale¹ : en même temps que le moteur de l'activité économique se grippait, d'autres éléments venaient s'ajouter pour nourrir un sentiment de sapes des repères et des certitudes qui avaient structuré la vision du monde des générations précédentes. La marée montante de la criminalité était au nombre de ceux-ci, comme le montraient, ou à tout le moins le donnaient à croire, les statistiques criminelles : la

¹ Nous nous permettons de renvoyer à Philippe CHASSAIGNE, *Les Années 70*, Paris: A. Colin, 2008, pp. 87 sqq.

France passa de 1.6 millions d'infractions enregistrées en 1971 à 2.9 millions en 1981, le seuil psychologique des 2 millions étant franchi en 1977. Dans le même temps, le taux d'élucidation des crimes était en net recul, de 49% (1971) à 40% (1981), ainsi que celui des condamnations : en France, 33,7% des crimes enregistrés débouchait sur une condamnation en 1970, mais seulement 23,4% en 1980. Certes, la question de la fiabilité de ces données est bien connue, et les pièges d'une confiance aveugle en leur valeur heuristique ont été maintes fois soulignés, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le « chiffre obscur » qui sépare criminalité apparente et criminalité réelle. De plus, il existe de multiples biais entre la réalité de départ – l'acte criminel –, et le point d'arrivée – son enregistrement dans une série statistique, à commencer par les changements législatifs qui peuvent du jour au lendemain incriminer ou décriminaliser telle ou telle pratique, l'efficacité plus ou moins grande de la police, ou encore les hésitations des victimes à porter l'affaire en justice... Toutefois, ce qui importe ici est en fait moins la justesse de la mesure que l'impact des données sur les contemporains : les années où la criminalité enregistrée recule étaient considérées comme « bonnes », celles où les « chiffres augmentent » suscitaient l'inquiétude. Surtout, on avait le sentiment d'une accélération soudaine par rapport aux deux décennies précédentes, rétrospectivement perçues comme des havres de paix et de tranquillité.

Analyser la part de la délinquance juvénile dans cet ensemble est délicat, car les indicateurs sont parfois discordants. Si l'on rapporte le nombre de mineurs mis en cause au nombre total de faits constatés, on enregistre une stagnation, voire une diminution : il y avait en 1974 1,6 million de faits constatés, et un nombre de mineurs mis en cause de moins de 80 000, soit 5% ; en 1980, on se situe à 2.3 millions de faits constatés et 100 000 mineurs mis en cause, soit 4,5%, et le nombre de mineurs mis en cause a progressé à un rythme moindre que celui des délits enregistrés par la police (3.5% par an, contre 6.1%). Toutefois, et l'indicateur est peut-être plus pertinent, la proportion des mineurs dans l'ensemble des individus mis en cause augmenta entre 1975 et 1980, passant de 13% à 18% (avant revenir, dans la décennie 80, à son niveau d'avant 1975). Sans doute y a-t-il là l'élément qui explique la focalisation des contemporains.

D'autant que ces mineurs étaient impliqués prioritairement dans un nombre restreint d'affaires, ajoutant un effet de concentration. Non d'ailleurs que les infractions en questions soient très graves, ou relèvent du grand banditisme : ils ne représentaient, en 1974, que 16% des auteurs de viols et attentats à la pudeur (17% en 1980), 7% des coups et blessures volontaires (9% en 1980), 5,5% des homicides (7% en 1980). Leur part recule sensiblement dans les mises en cause pour trafic de stupéfiants (de 14% à 4%, pour se stabiliser à ce niveau au cours de la décennie 1980), indice, sans doute, d'une « professionnalisation » du trafic, et de l'emploi de revendeurs majeurs, plus prudents et moins susceptibles de se faire arrêter. Ils constituaient en revanche des cohortes plus importantes dans tout ce qui ressortissait aux atteintes à la propriété : cambriolages (8 000 commis par des mineurs en 1974, 15 000 en 1981-2), vols à l'étalage (de 10 000 à 15 000), vols de véhicules (de 16 000 à plus de 18 000)... Pour l'ensemble de ces affaires, les mineurs représentaient 25% des mis en cause en 1974, et 31% en 1980.

C'est donc un tableau paradoxal que dessinent ces « comptes du crime »² : la délinquance juvénile constitue certes, dans les années 70, une part non négligeable de la délictuosité d'ensemble mais elle se manifeste bien davantage dans le domaine des atteintes à la propriété que celui des atteintes aux personnes. Vols de véhicule, vols à la roulotte (vols d'objets avec effraction dans un véhicule), cambriolages ou encore vols à l'étalage, ressortissent tous à une petite criminalité acquisitive dont on peut attribuer la progression à la dégradation du contexte économique du fait de la crise de 1973 et, notamment, la progression du chômage des jeunes. Il nous semble que les mêmes causes produisent les mêmes conséquences de part et d'autre de la Manche, à des époques différentes. La crise de l'identité britannique (la Britishness) après les attentats de juillet 2007 dans le métro de Londres, l'implication du gouvernement de Tony Blair dans plusieurs conflits armés, puis la crise du crédit à partir de 2008 amènent la jeunesse du pays à s'interroger sur sa place dans un modèle de société qu'elle réprouve pour l'essentiel. Dans le même temps, ces infractions, que l'on pourrait qualifier de « faussement mineures » (car elles ne le sont assurément pas pour ceux qui en sont victimes), se trouvaient aussi être celles pour lesquelles les suites judiciaires étaient les plus aléatoires, nourrissant l'image du jeune délinquant jouissant de l'impunité. Là encore, la réalité, sans contredire totalement ce cliché, était plus complexe : le nombre des mineurs déférés devant la justice passa de quelque 75 000 en 1974 à 110 000 en 1980, mais celui des mineurs effectivement jugés de 60 000 à 72 000.

L'apparition du « loubard »

L'assassinat, en 1971, d'un jeune banlieusard, membre d'une bande, par le patron d'un bar de La Courneuve, au nord de Paris, braqua les feux de l'actualité hexagonale sur ce phénomène des bandes de jeunes des banlieues. Le néologisme « loubard » fit son entrée en 1973 dans le dictionnaire *Robert* : de fait, il ne figure pas dans l'édition de 1972 et le terme qui devait ensuite faire figure de dérivé, « loulou », n'y existait que sous la définition d'une espèce canine (« loulou de Poméranie ») ou de « favori » (« loulou », « louloute »). Il faut dire que son étymologie est peu claire : pour Jean-Yves Barreyre³, il viendrait de « loulou », diminutif couramment admis de « loup », et du suffixe argotique « -ard », sans doute d'après « banlieusard ». Toutefois, une autre interprétation veut que « loubard » soit l'inversion des deux syllabes de « balourd » (même si, en fait, cela produirait « lour(d)ba », et non « loubard », mais un glissement sémantique est toujours possible). Cette seconde étymologie avait l'avantage de mettre l'accent sur le « verlan », le langage « à l'envers », qui constituait, nous le verrons, une des caractéristiques desdits « loubards ». Pour autant, il n'est pas sûr que cet aspect soit essentiel. Même si la façon de dénommer le phénomène est importante, il est plus important encore d'en établir les caractéristiques. Les sources journalistiques

² Philippe ROBERT *et al.*, *Les Comptes du crime. Les délinquances en France et leur mesure*, Paris : L'Harmattan, 1994.

³ Jean-Yves BARREYRE, *Les Loubards. Une approche anthropologique*, Paris : L'Harmattan, 1992.

d'époque (articles, ouvrages), mais aussi des travaux scientifiques contemporains⁴, permettent de dresser un portrait-robot du « loubard » des années 70.

Le premier élément était sans doute l'aspect vestimentaire : il y a fort à parier que l'évocation du « loubard » consiste de prime abord en une panoplie vestimentaire, dont on trouvera de multiples déclinaisons entre le « produit de grande consommation » du chanteur Renaud (voir *infra*) et les « purs et durs » tels qu'on les rencontre dans l'enquête de Jean-Claude Lemoine, *Le Cuir et le baston*, parue en 1977⁵, pourtant contemporains. Le blouson de cuir fait figure d'élément central ; il s'agit plus précisément d'un blouson de type Perfecto, en cuir noir, raide et épais, s'arrêtant aux hanches, avec une fermeture croisée à glissière sur le devant, doublant ainsi l'épaisseur du cuir sur le torse. Lui sont associés le pantalon de cuir ou des jeans, au bas étroits (coupe dite alors « cigarette »), tombant sur des bottes de type « santiag » (bout pointu, talon en biais, cuir plus ou moins décoré), une chemise en jean et, parfois, un foulard de type « bandana » autour du cou. Les photographies qui illustrent l'enquête de Maurice Lemoine montrent aussi un certain nombre de loubards portant une casquette. Si l'ensemble constitue une silhouette facilement identifiable, il n'en est pas moins assez peu homogène, sinon original, car il emprunte à trois traditions vestimentaires solidement éprouvées, qui se superposent, voire se combinent. Ainsi, la casquette et le foulard ressortissent à l'habit ouvrier du premier XXe siècle, dont ils constituaient l'un des trois éléments clefs (le troisième étant la blouse). Toutefois, le foulard est un bandana, c'est-à-dire un foulard originellement porté par les *cow boys* pour se protéger le bas du visage des nuages de poussière soulevés par les troupeaux qu'ils encadraient. Bandana et bottes « santiag » (dites aussi « bottes western ») renvoient donc à la mythologie du *Far West* ; on se souvient que les jeunes délinquants du Paris de la Belle Epoque avaient été surnommés les « Apaches » – première intrusion de l'imagerie de l'Ouest américain dans les mœurs criminelles françaises⁶. Et ce sont de Etats-Unis également que proviennent le blouson de cuir et le jean : la société Schott commercialise ses « Perfecto » depuis 1928 et les a imposés comme le blouson de référence pour les motards, censé être indéchirable en cas de chute. Porté à l'écran par James Dean ou Marlon Brando, il est progressivement devenu dans les années 50-60 le symbole des *rockers* et des « mauvais garçons ». En France, la période 1959-1962 avait vu l'opinion inquiète des agissements de bandes de « blousons noirs »⁷. Quant au jean, l'élément le plus notable était moins la matière en elle-

⁴ Odile NAUDIN, *Loubards sans fard*, Paris : Castermann, 1982 ; Gérard MAUGER et Claude FOSSE-POLIAK, « Les loubards », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983 : ces travaux ont l'avantage de reposer sur des enquêtes orales réalisées entre 1973 et 1981, et de laisser largement la parole aux acteurs du récit, ce qui en permet un traitement indépendant des intermédiaires de l'époque.

⁵ Maurice LEMOINE, *Le Cuir et le baston*, Paris : Editions Jean-Claude Simoën, 1977.

⁶ Le qualificatif d'« Apache » découlerait de l'exclamation d'un commissaire de police parisien devant la violence dont ces criminels faisaient preuve au cours de leurs agressions à main armée : « Ce sont là des pratiques d'Apaches ! » ; le terme aurait ensuite été repris par les délinquants eux-mêmes. Cf. Michelle PERROT, « Les "Apaches", premières bandes de jeunes », repris in *Les Ombres de l'histoire*, Paris : Flammarion, 2001, ou encore Frédéric CHAUVAUD, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée*, Turnhout : Brepols, 1992.

⁷ Voir Ludvine BANTIGNY, « De l'usage du blouson noir. Invention médiatique et utilisation politique du phénomène "blousons noirs" (1959-1962) », in Marwan

même – elle s'était imposée de façon universelle dans la garde-robe tant masculine que féminine depuis la fin de la décennie précédente – que sa forme : les bas étroits, eux aussi repris aux années 50, visaient à se différencier des pantalons aux larges empattements – « pattes d'éléphant » – alors omniprésents. L'influence américaine, extrêmement classique dans le « second XXe siècle », se trouve ainsi intégrée à une affirmation identitaire d'appartenance au monde ouvrier qui prime, à l'évidence, sur elle. La volonté à l'œuvre est de se différencier des « baba cools », « play-boys », « minets » et autres « fils de bourges », qui leur sont socialement antagonistes⁸.

Initialement un blouson destiné aux motards, le Perfecto indiquait l'importance du « deux roues » : moto, ou, pour beaucoup, simple « mob » (ylette), était un autre élément consubstantiel au loubard : c'était le moyen de l'indépendance, en permettant la locomotion, mais aussi un moyen d'afficher son statut. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'album de 1977 du chanteur Renaud connu sous le titre de *Laisse béton*, mais qui ne porte en réalité pas de titre, a pour couverture une photo du chanteur assis de biais sur un vélomoteur avec, sur le mur derrière lui, l'inscription « place de ma mob » maladroitement tracée à la main. L'importance du « deux roues » est d'ailleurs, à n'en pas douter, un facteur explicatif, au moins partiellement, de la part croissante des mineurs mis en cause dans les vols de véhicule.

On retrouve des éléments semblables dans l'apparence physique des loubards, où l'on peut, d'une certaine façon, parler d'un « physique de classe » : le corps sec et longiligne traduit une alimentation dans laquelle la nécessité peut réduire l'apport calorique (on est encore à une époque où la *junk food*, principale responsable du surpoids dans les catégories populaires, n'est pratiquement pas représentée en France mais a gagné du terrain outre-Manche). Il ne serait même pas excessif d'aller jusqu'à évoquer une « gueule de classe », pour des traits du visage qui renvoient immédiatement à une appartenance sociale, comme le montrent les photographies qui émaillent articles de presse et ouvrages consacrés au phénomène loubard : des faciès de jeunes gouapes, où le charme éventuel des traits est très tôt soumis aux conséquences d'une vie marquée par la brutalité (stigmates de l'alcoolisme latent ou avéré, cicatrices...). Les éventuels tatouages⁹ ressortissent aussi à ce « physique de classe » : dans les années 70, le tatouage est encore perçu, avant tout, comme le signe d'un passage en prison, ou d'une solidarité symbolique avec les détenus ; les motifs sont le plus souvent schématiques (signes géométriques, fleurs, visages féminins...) et dessinés de façon assez rudimentaire.

Environnement, modes de sociabilité, habitus

Le loubard des années 70 est indissociable d'un environnement socio-géographique bien précis. C'est, tout d'abord, un phénomène urbain, dans une société française qui a connu au cours des vingt années précédentes une urbanisation plus soutenue qu'à aucun autre moment de son histoire (la population urbaine croît

MOHAMMED et Laurent MUCCHIELLI (dir.), *Les Bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, Paris : La Découverte, 2007, p. 19-38.

⁸ Voir les témoignages recueillis par Odile NAUDIN, *Loubards sans fard*, op. cit., qui utilisent chacune de ces expressions.

⁹ Voir par exemple les photographies dans Maurice LEMOINE, *Le Cuir et le baston*, op. cit..

de plus de 3% par an¹⁰) sous les effets conjugués de la croissance démographique et économique, de l'exode rural et des migrations internationales, et la transformation des « grandes villes » en « métropoles » (par ordre démographique décroissant : Paris, Marseille, Lyon, la conurbation lilloise, puis les « métropoles d'équilibre » qui ont émergé à la faveur des politiques d'aménagement du territoire dans la France gaullo-pompidolienne). Au sein de la ville, le territoire du loubard est la banlieue, dans sa version « grands ensembles » (population ouvrière et immigrée) et non pas pavillonnaire (population de classes moyennes). Dans « La chanson du loubard », Renaud plante ainsi à grands traits le décor : « *Le jour se lève sur ma banlieue [...] J'suis un loubard parmi tant d'autres/Je crèche pas loin de la Défense [...] Mon HLM c'est pas Byzance [...] /J] continue mon cinoche/Au pied de ces buildings miteux [...] J'suis un loubard périphérique/J'en ai plein les bottes de ce bled/La France est une banlieue merdique* ». On est en 1977, deux ans avant les premiers troubles urbains (Vaulx-en-Velin, 1979) qui ont signalé l'apparition sur le devant de la scène du « problème des banlieues » : chômage de masse, habitat délabré, exclusion sociale, insécurité.

Pour les adolescents et les jeunes adultes, en rupture de scolarisation dès avant l'âge limite de 16 ans¹¹, touchés par le chômage ou réfractaires à l'enrégimentement du travail en usine (« A 14 ans mon paternel/M'a fait embaucher à l'usine/Deux jours plus tard j'ai fait la belle », Renaud, « La Chanson du loubard »), traînant avec eux un sentiment d'inexistence et d'inutilité sociales, la « bande », constitue le mode de sociabilité exclusif et le seul moyen de parvenir à se doter d'une identité à travers le groupe¹². Celui-ci prend souvent comme dénomination le nom de la cité (« les Marg's » pour la cité des Marguerites), du quartier (« La Bastille »), de la « porte » (parisienne, qui ouvre vers la banlieue : « la Porte d'Ivry », « la Porte de Montreuil »...)¹³, ce qui indique son recrutement géographique plus ou moins resserré. Au sein de ce groupe prévalent des comportements dont la caractéristique principale, qui fédère toutes les autres, est l'exacerbation de la virilité. Ceci passe par le langage, d'un fort volume sonore, cultivant la vulgarité, l'invective, la crudité du verbe, rejetant les bienséances des « bourgeois » : il s'agit d'être « fort en gueule » (le terme de « gueule » étant par ailleurs un des plus fréquemment utilisés dans le « parler loubard ») est un premier signe affiché de dispositions viriles¹⁴. Il faut y ajouter l'usage du vocabulaire argotique et du « verlan » (« laisse béton », « meuf », « keuf », « ripou ». La violence verbale va de pair avec la violence physique : c'est le culte du (ou de la) baston (de « bastonnade »), batailles rangées entre bandes ou avec les forces de l'ordre, ou combats singuliers pour lesquels les motifs comptent moins que le plaisir retiré la confrontation physique¹⁵.

¹⁰ Jean-Luc PINOL (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. 2, *De l'Ancien Régime à nos jours*, Paris : Seuil, 2003, pp. 570 sqq.

¹¹ Cf. les enquêtes menées par Gérard MAUGER et Claude FOSSE-POLIAK, « Les loubards », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 50, 1983, pp. 49-67.

¹² Odile NAUDIN, *Loubards sans fards*, op. cit., p. 12-13.

¹³ Gérard MAUGER et Claude FOSSE-POLIAK, « Les loubards », art. cit., p. 60.

¹⁴ Pour suivre les analyses de Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982, notamment pp. 91-92.

¹⁵ On se reportera au titre explicite de l'ouvrage Maurice LEMOINE (*Le Cuir et le baston*, op. cit.), ou encore aux témoignages rassemblés dans Gérard MAUGER et Claude FOSSE-POLIAK, « Les loubards », art. cit., p. 55-60 notamment.

Il faudrait évoquer aussi des éléments moins sujets à discussion, comme la consommation en grande quantité d'alcool, car « tenir l'alcool » fait office de certificat de virilité ; ou encore, la consommation de drogues, généralement des drogues douces (marijuana, haschisch) ou hallucinogènes (LSD), voire des solvants en vente libre (éther, colle forte...), par opposition à la cocaïne et, surtout, l'héroïne, drogues phares de l'époque, mais beaucoup trop chères pour des clients issus de milieux populaires. Aussi l'adéquation presque parfaite entre les loubards et la musique « rock » (terme sans doute générique qui recouvre des réalités fort diverses, allant du rock pur et dur – le *hard rock* – à toute musique binaire jouée un peu fort), ou encore au football, jeu collectif et « prolétaire » est apte à mobiliser un groupe d'âge émanant de ce même milieu¹⁶. Ou encore, pour finir, les pratiques souvent à la limite de la légalité : petits trafic « de survie », bagarre qui tourne mal (« D' nos jours dans les baloches/ On s'exprime, on s'défoule/A grand coup d'manches de pioches/Une fracture, ça dessaoule », chantait ainsi Renaud en 1979 dans « C'est mon dernier bal »), vandalisme, vols, on l'a vu plus haut, de mobylette ou de voiture, etc.

Un thème qui se popularise et s'impose dans la France des années 1980

Le thème du « loubard » se popularise dans la seconde moitié de la décennie, au point qu'en 1986, le *Dictionnaire du français branché* note pour l'entrée « loub » : « simple abréviation de *loubard* (mauvais garçon) »¹⁷, consacrant la banalisation de la notion et l'évacuation des stigmates qui l'avaient initialement accompagnée.

Sans aucun doute, le chanteur Renaud a joué un rôle clef dans cette évolution : lorsqu'il effectue ses débuts dans la chanson en 1973-1974, Renaud Séchan, né en 1952, chante – dans les rues et les cours d'immeuble autour de la porte d'Orléans – des chansons réalistes des années 1900-1930 sur le Paris populaire, avant d'élargir son répertoire à ses propres compositions. Toutefois, son premier album, *Amoureux de Paname* (1975) met en avant un personnage modelé sur le traditionnel Gavroche : lors de sa première télévision, à l'émission *Midi Première*, de Danièle Gilbert, où il interprète seul à la guitare sèche « Camarade bourgeois », il porte une casquette gris clair, une veste de velours noir, un foulard rouge à pois blancs, un jean et des bottes montantes. Le tournant se situe avec la publication du disque suivant, *Laisse Béton*, en 1977, où il popularise – sur la pochette même, on l'a vu – l'apparence vestimentaire des « loubards » ; en cinq ans, jusqu'en 1982, il enregistre trois autres albums (*Ma Gonzesse* en 1979, *Marche à l'ombre* l'année suivante et *Le Retour de Gérard Lambert* qui clôt le cycle en 1981. Les quatre disques contiennent un certain nombre de chansons emblématiques : « la chanson du loubard », « Le blues de la porte d'Orléans », « Je suis une bande de jeunes » (sur *Laisse béton*), « C'est mon dernier bal » (sur *Ma Gonzesse*, chanson qui narre les mésaventures d'une bande de jeunes mettant la panique dans un bal, jusqu'à ce que le narrateur meure), « Marche

¹⁶ On renverra à Gérard MAUGER et Claude FOSSE-POLIAK, « Les loubards », art. cit.,

¹⁷ Pierre MERLE, *Dictionnaire du français branché. Suivi du Guide du français tic et toc*, Paris : Seuil, coll. « Point virgule », 1986, p. 95.

à l'ombre », « Les aventures de Gérard Lambert », « Dans mon HLM » (*Marche à l'ombre*, 1980), « Manu » et « Le Retour de Gérard Lambert » (*Le Retour de Gérard Lambert*, 1981). La banlieue, les HLM, la rue, l'ennui, la violence qui peut déraiper, l'absence d'avenir..., sont les thématiques récurrentes de ces titres, et Gérard Lambert, petite frappe en moto, s'impose rapidement comme l'archétype récurrent du loubard. Renaud connaît le succès commercial à partir de *Laisse Béton* et il s'impose sur scène en 1978, au Printemps de Bourges, ce qui n'est pas sans poser des problèmes : de fait, des loubards viennent à ses concerts, car ils le croient l'un des leurs – alors qu'il est, on le sait, issu d'une famille de la bonne bourgeoisie intellectuelle.

Pour autant, Renaud va lancer une « mode loubard », faisant du Perfecto et des santiags parmi les accessoires les plus courus jusqu'au milieu de la décennie suivante au moins ; on pourrait même parler d'une diffusion du style loubard, voire d'une « loubardisation » d'une partie de la culture des adolescents et des jeunes adultes à la fin de la décennie, avec, par exemple, le succès du groupe de rock français Trust (*Antisocial*, 1979), qui arbore un look loubard à côté duquel celui de Renaud fait office d'amateur. Dans la bande dessinée *Ricky Banlieue* (1979), le dessinateur Frank Margerin met en scène Lucien, mi-rocker, mi-loubard, continuant ainsi de banaliser le personnage ; Lucien va ensuite, à partir de 1982, avoir sa série à son nom¹⁸. En 1979, Maurice Pialat tourne, avec *Loulou*, un film entièrement centré sur un personnage de loubard : le fait que « loulou » soit à la fois l'abréviation de « loubard » et le diminutif du prénom Louis que porte le personnage du mauvais garçon, joué par Gérard Depardieu, renforce cette position centrale.

Il faut aussi évoquer la figure à part du père Guy Gilbert, qui accède à partir de 1978 à une visibilité médiatique en devenant le « curé des loubards ». Né en 1935, il découvre sa vocation sacerdotale en 1957 à Alger, où il reste jusqu'en 1970. De retour à Paris, il exerce son activité de prêtre dans la rue et devient éducateur spécialisé pour les jeunes délinquants dans le dix-neuvième arrondissement, tout en installant un lieu d'accueil et de réinsertion par le travail, la *Bergerie du Faucon*, en pleine nature dans les Alpes-de-Haute-Provence. Son premier livre, *Un prêtre chez les loubards* (1978), rencontre un important succès¹⁹ : en cette année où l'Eglise perd deux papes (Paul VI en août et Jean-Paul I^{er} en septembre), l'heure est aussi aux réflexions sur la crise de la foi dans les sociétés occidentales, notamment chez les jeunes ou les milieux populaires. L'apostolat de Guy Gilbert semble incarner, sinon les moyens d'une reconquête, du moins une voie différente qui plaît aux *media*, généralement critiques envers les formes plus officielles du catholicisme. En outre, la tenue vestimentaire qu'il arbore dans sa vie quotidienne et sur les plateaux de télévision (la trilogie Perfecto, jeans, santiags) et son registre de langue emprunté à la rue assurent à ses propos l'intérêt de la curiosité et de l'inhabituel.

¹⁸ Frank MARGERIN, *Ricky Banlieue*, Paris : Humanoïdes associés, 1979 ; vint ensuite *Radio Lucien* (Paris : Humanoïdes associés, 1982), *Chez Lucien* Paris : Humanoïdes associés, 1985), etc.

¹⁹ Guy GILBERT, *Un Prêtre chez les loubards*, Paris : Stock, 1978. Suivront dans la foulée *La Rue est mon église* (Paris : Stock, 1980) et *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent* (Paris : Stock, 1982).

Du début à la fin de la décennie 70, la figure du loubard a sensiblement évolué ; non dans sa définition ou dans sa description, qui changent peu ; mais elle tend à sortir, au moins partiellement, du seul registre de la délinquance juvénile pour faire partie des types sociaux plus ou moins familier, et à faire moins peur. Le « gentil loubard » de Renaud était inconcevable au début de la décennie. Sans doute faut-il prendre en compte aussi le fait que l'irruption du phénomène punk, beaucoup plus agressif – dans tous les sens –, a focalisé l'attention des *media* et de l'opinion, et dû contribuer à rendre moins anxiogène le phénomène qui scandalisait encore la veille. Le loubard des années 70 apparaît à bien des égards comme un nouvel avatar de la délinquance juvénile ouvrière traditionnelle, à la suite des Apaches du Paris des années 1900 ou des « blousons noirs » de la fin des années 50. On pourrait d'ailleurs argumenter que la véritable rupture dans les schémas de la délinquance juvénile date bien davantage de la décennie suivante avec, par exemple, l'affirmation de la dimension ethnique (le « jeune maghrébin » en France ou le « *paki* » en Grande-Bretagne – terme condescendant pour faire référence aux jeunes issus des minorités dites « visibles ») qui n'apparaît pas ici, ou encore la diffusion de pratiques délinquantes et, surtout, violentes dans des groupes d'âge de plus en plus précoces, mais ceci est un autre sujet.